



Commentaires et propositions d'Humanité & Biodiversité relatifs aux éléments de réflexion pour la réunion de la Plateforme RSE du 1^{er} octobre

Nous sommes profondément convaincu que la responsabilité sociétale des entreprises et plus largement des organisations est un levier essentiel de la transition vers une société dont l'économie sera plus soutenable, équitable et dont les flux seront resynchronisés avec la capacité productive des écosystèmes qui la supportent. Une autre ambition de la RSE doit être aussi d'enrayer l'essor de la criminalité environnementale et sociale dans notre pays et auprès de nos partenaires économiques à l'international, notamment au Sud. A ce niveau d'ambition et d'acceptation, la RSE permettra de consolider les bases d'un développement durable.

Nous insistons sur la nécessité d'une approche positive pour la RSE, afin de transformer ce qui autrement serait perçu comme des contraintes en opportunités, notamment à travers les produits, services et modèles économiques innovants qu'elle peut favoriser.

Quelques travaux sur le lien entre biodiversité et activités économiques :

- Plateforme Business & Biodiversity :
http://ec.europa.eu/environment/biodiversity/business/index_en.html
- La TEEB : <http://www.teebweb.org/> & <http://www.teebforbusiness.org/>

Concernant le document envoyé.

Remarques générales

Nous soutenons la démarche visant à élargir l'approche RSE de la plateforme à la RSO, car toute organisation, privées, publiques, entreprises, associations etc... doit assumer sa responsabilité envers la société. Cette dimension gagnerait donc à être intégrée dans l'approche de la plateforme, pour favoriser la réussite de la diffusion et de la mise en œuvre de la Responsabilité Sociétale.

Remarques sur la méthode de travail

Il nous semble important que la première réunion de plateforme se concentre sur la méthode pour faciliter ensuite les travaux opérationnels et leur bonne réussite.

Il n'apparaît pas clairement dans le texte la méthode choisie pour fixer les points d'étapes de la plateforme et des GT. Or il nous semble crucial de se fixer des objectifs et un agenda afin de s'assurer que des résultats et effets concrets soient issus des travaux (par exemple créer des GT pour une durée d'un an, puis de les poursuivre ou réorienter en fonction des effets obtenus).

Nous devons aussi assurer la diversité des participants aux GT (notamment en évitant les réunions simultanées) pour avoir une réelle réflexion multi-acteur et éviter de se retrouver entre experts de chaque thème et de manquer l'objectif premier de la plateforme d'échange.

Remarques sur les travaux de la plateforme

Nous proposons quelques principes et de lignes de conduite qui nous apparaissent importants de faire partager par l'ensemble des membres de la plateforme.

Nous souhaitons mettre en garde contre la tentation de vouloir tout réinventer, alors que de nombreux travaux et cadres méthodologiques existent et ont déjà fait leur preuve (à titre illustratif : norme internationale ISO26000, démarche territoriale RSE du Pays de la Loire...) en France et à l'international. Ainsi il faudra s'assurer que tout au long de ses réflexions la Plateforme prenne toujours le parti de s'appuyer sur l'existant.

Le pragmatisme la simplicité et la lisibilité doivent être les objectifs premiers des travaux menés. En effet, ne restons pas dans la technocratie parisienne et tenons compte du cadre dans lequel se trouve par exemple un dirigeant de PME dans une petite ville (lien à faire avec le *Choc de simplification*). Il y a un fort besoin de concret et de simplicité pour que les enjeux de RS soient au mieux intégrés dans toutes les typologies d'organisations. Nous pouvons par exemple proposer d'orienter les travaux selon des principes de rationalisation de l'existant, d'applicabilité et d'aboutir à des actions permettant l'engagement des acteurs quelque soit leur niveau initial d'appropriation de la Responsabilité Sociétale.

Si sur certains aspects ou travaux l'approche réglementaire est choisie, nous souhaitons avoir l'assurance du législateur de la bonne mise en œuvre des textes et du suivi de leur application en ne laissant aucune tolérance pour les organisations qui ne s'y soumettraient pas.

Remarques sur les thématiques

Thème 1 : ce thème nous semble devoir être traité en priorité

Il nous semble important en premier lieu, que le politique définisse clairement la notion d'intérêt général et/ou propose des méthodes pour qu'il puisse être défini à différentes échelles (nationale, locale...)

« - Comment encourager les branches professionnelles à jouer un rôle actif dans la promotion de la RSE, notamment par le développement d'outils d'autoévaluation, l'utilisation de labels reconnus (CF secteur de la propreté), etc. ? [FRTE] » : travailler de manière sectorielle nous apparaît être la bonne méthode, mais en faisant toutefois attention à ne pas multiplier les labels. Nous pouvons plutôt imaginer un label unique, dont le cahier des charges serait spécifique à chaque branche (s'appuyant sur les démarches existantes) ce qui facilitera la lisibilité.

« - Quel est l'état de la connaissance sur le lien entre RSE et compétitivité ? » : au-delà de l'état de connaissance, il nous semble important d'engager des travaux à caractère scientifique pour identifier ce lien, les forces et les limites. Le calcul de SROI peut aussi être intégré aux travaux de ce thème et peut permettre de mettre en exergue des résultats concrets d'impacts des démarches de RS ; de même que le lien entre RS et stratégie d'innovation (thème peu présent dans les propositions).

Plus largement, pour sortir de l'incitation passive et ne pas s'enfermer dans une approche réglementaire lourde, il nous semble opportun d'étudier une position intermédiaire de type « no data, no market » comme cela a pu l'être pour REACH par exemple.

Thème 2 : ce thème nous semble devoir être traité en priorité

Thème 3 :

« - Préciser la responsabilité des sociétés-mères par rapport à leurs filiales [CESE RSE] » : ce point nous semble central.

« - Mettre en œuvre l'Agenda Travail Décent de l'OIT [CESE RSE] » : ne pas oublier l'enjeu environnemental, avec par exemple les objectifs d'AICHI pour la biodiversité dont certains sont très en lien avec les démarches de Responsabilité Sociétale.

Il nous semble important de travailler aussi sur les synergies entre acteurs, qui ne sont pas forcément en relation de type client/fournisseur mais qui peuvent faciliter la diffusion de bonnes pratiques de Responsabilité Sociétale (exemple illustratif : le Club Développement Durable Ile de France regroupant LVMH, Veolia, Renault et des PME et TPE du territoire).

Thème 4 :

« Faire de l'investissement un levier de pénétration de la RSE » : il nous semble important d'élargir à tous les « instruments économique » et ne pas seulement se focaliser sur « l'investissement ».

Il apparaît important que ce thème traite aussi de la notion de *coût global*. Il existe aujourd'hui un certain nombre de travaux sur les démarches de comptabilité universelle et la notion de capitale naturel, social et sociétal qui peuvent être repris, soutenus et approfondis. Ces approches peuvent être un levier fort pour réintégrer les externalités et réorienter les décisions des dirigeants à la lumière d'une vision plus globale des liens entre les activités de l'entreprise et son environnement.

Thème 5 :

« - Examiner l'opportunité de la notation sociale [FRSOC, SAIS BDM] » : ainsi qu'environnementale

Nous pensons qu'une démarche RS doit aussi faire état des impacts socio-environnementaux des filiales notamment, pour atteindre un niveau correct de transparence.

Thème 6 : sous réserve de revoir ce thème (cf commentaire suivant), il pourrait aussi être traité en priorité

Autres thèmes :

Nous proposons la création d'un groupe de travail sur la récolte, l'analyse, la diffusion et la valorisation des bonnes pratiques en matière de Responsabilité Sociétale. Cela pourrait se matérialiser par une plateforme internet qui permettrait un accès facilité et large pour l'ensemble des acteurs qui souhaitent engager des démarches, s'inspirer des meilleurs pratiques et être rassurés de la faisabilité et de l'intérêt de la RS. Cela pourra aussi participer au rayonnement international et les travaux issus de ce GT pourront alimenter les autres thèmes de travail, notamment le thème 6. Cette plateforme pourra aussi contenir une cartographie des ressources existantes, pour proposer une information à jour, complète et de qualité sur la Responsabilité Sociétale.

Nous n'avons pas retrouvé dans le document, le lien fort qui existe entre RS et territoires. Pourtant il nous semble très important d'avoir une approche locale et pragmatique de la mise en œuvre de la RS, car nous ne pouvons nous contenter d'une RS globale et théorique dans le cadre de cette ambitieuse plateforme. En effet, les enjeux locaux des zones d'implantation des entreprises et organisations sont à notre avis fondamentaux dans une démarche de RS (création d'emploi locale, dialogue avec les parties prenantes du territoire, interdépendance avec les écosystèmes et la biodiversité, partage équitable des ressources issues de la biodiversité, développement de l'économie de l'innovation et des compétences locales, économie circulaire, économie collaborative, circuits court, enjeux environnementaux...). Nous proposons par exemple de travailler de façon matricielle, c'est-à-dire de croiser d'un côté du point de vue des organisations et de leurs filières et d'un autre côté une approche par strates (niveau local, collectivité, régional...). De plus, il semble important que les différents organismes publics proposant des actions sur la diffusion de la RS s'engagent dans une démarche de coopération et de non-redondance.

Nous n'avons pas non plus retrouvé le thème de l'éducation et de la formation. Or c'est un enjeu stratégique pour une bonne diffusion et intégration de la RS dans les organisations. Ce sujet doit a minima être intégré à l'ensemble des thèmes ou faire l'objet d'un thème à part entière.

Ces remarques et propositions sont issues d'un groupe de travail mené par Humanité & Biodiversité en lien avec l'Institut INSPIRE, auquel ont notamment contribué : Christophe Aubel, Sylvie Bénard, Sylvain Boucherand, Jean-Philippe Carisé, Emmanuel Delannoy, Léon Christophe Etilé, Marie-Hélène Faure, Véronique Hétet, Ghislaine Hierso, Gilbert Isoard, Pierre Johnson, Dominique Michalon, Bruno Pyren.

Point de contact : Sylvain Boucherand sylvain@bl-evolution.com